



SOS FORÊT Bourgogne
La forêt est notre avenir

Quel avenir pour nos forêts ?

Ne laissez pas la filière bois décider à votre place !

Le nouveau Contrat régional « Forêt et Bois » 2018-2028 fixera les orientations sylvicoles pour les 10 prochaines années avec deux objectifs principaux : produire plus de bois et **formater la forêt aux impératifs de la rentabilité à court terme**, le tout avec l'aide de l'argent public.

Le Collectif SOS Forêt Bourgogne regroupe des associations environnementales et des forestiers qui militent pour d'autres choix sylvicoles.

Ces alternatives ont largement prouvé leur pertinence économique - sans détruire les forêts, les territoires, et sans dépendre des fonds publics !

Produire plus, c'est couper plus, avec plus de mécanisation, un quadrillage de pistes forestières, des essences « améliorées » et des cycles plus courts. C'est préférer une économie du bois basée sur les volumes et la compression des coûts plutôt que sur la qualité et l'emploi local.

Adapter l'offre à la demande des industriels, c'est standardiser et calibrer la forêt aux marchés, au mépris de la préservation des sols, de la ressource en eau, du climat, de la biodiversité, des routes et de nos paysages. **C'est encore plus de coupes rases de feuillus pour les remplacer par des résineux.**

Ce nouveau plan de coupe fera l'objet d'une consultation du public ;

Exprimez-vous !

Venez vous informer et participer aux réunions publiques que nous organisons à :

Quarré-les-Tombes (89)

Salle polyvalente (rue des Écoles)

Vendredi 4 mai à 18h

Brassy (58)

Salle polyvalente (route de Dun)

Vendredi 18 mai à 18h